

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE
NATHALIE BRIÈRE
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
ÉRIC FRASER
CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE
JACINTE LAFONTAINE
LUCIE LALONDE
JULIE LAPIERRE
LOUIS LEGAULT
NICOLE LEMIEUX
GILLES MARCHAND
JEAN-FRANÇOIS MERCURE

F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT
MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
JUDITH PLOURDE
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
SYLVY RHÉAUME
MICHEL SIMARD
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE

MONTRÉAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 2068

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 5 septembre 2002

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Case postale 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Par courriel et par messagerie

OBJET : Décisions de la Régie D-2002-95 et D-2002-104
Audience relative à la modification des tarifs de transport d'électricité
Dossier de la Régie : R-3401-98
Notre dossier : S-24575/JL/NL

Chère consoeur,

Par son avis du 2 août 2002 aux participants dans le dossier mentionné en titre, la Régie a convoqué une rencontre technique pour le 17 septembre 2002 à ses locaux à compter de 9h30 afin que Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le «Transporteur») explique son document «Tarifs et Conditions», sa conformité à la décision D-2002-95, le sens et la portée des nouveaux concepts et en particulier le chapitre sur la charge locale.

Or, malheureusement, les personnes-ressources du Transporteur qui sont aptes à contribuer le plus à cette rencontre technique seront retenues ailleurs, à cette date, et ne pourront absolument pas être présentes à la rencontre technique.

Le Transporteur demande en conséquence que la rencontre technique soit, préférablement, devancée au 16 septembre 2002, ou, alternativement, reportée au 18 ou au 19 septembre 2002.

MARCHAND, LEMIEUX

2

Nous regrettons sincèrement ce contretemps et nous nous excusons auprès de la Régie et des intervenants qui comptent assister à la rencontre technique.

Copie de la présente lettre est envoyée, ce jour, par courriel seulement, aux intervenants dont les noms apparaissent à la liste en annexe.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

F. Jean Morel

FJM/cl

c.c Intervenant - R-3401-98 (liste en annexe)
(par courriel seulement)